**CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021**

Date de convocation : 20 septembre 2021

Présents : M. MOREAU Nicolas, Mme GRIVEL Christelle, Mme SOULAT Armelle,

M. BEDET Sébastien, M. CLOZIER Cyrille, M. LOHSE Philippe, M. MANDRA Rodolphe, Mme ROQUES Catherine, Mme LE PELLEY DUMANOIR Sophie,

Secrétaire de séance : Mme SOULAT Armelle

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 juin 2021 à l’unanimité.

M. le Maire demande l’autorisation au conseil municipal d’ajouter à l’ordre du jour le point suivant : Demande d’aide financière

A l’unanimité le conseil municipal accepte d’ajouter ce point à l’ordre du jour.

**GESTION ET COMMUNICATION DES DOSSIERS**

Vu sans délibération

La nouvelle organisation du ramasse des ordures ménagères est en vigueur depuis le 6 septembre 2021. Les flyers ont été distribués aux habitants du village.

M. le Maire souhaite qu’un ambassadeur de tri soit nommé.

Son rôle sera de renseigner les personnes qui auront une question au niveau du tri et de veiller au bon déroulement des nouvelles consignes.

M. Rodolphe MANDRA est volontaire, il sera l’ambassadeur du tri sur la commune.

Aboiements des chiens

Le 24 août, appel d’un riverain se plaignant des aboiements des chiens la nuit.

Le propriétaire des chiens a été prévenu le jour même lui demandant de trouver une solution rapide à cette nuisance.

Le 6 septembre : La mairie demande une date de départ des chiens

Le 7 septembre : Date de départ des chiens (5) prévu le 11 septembre.

Le 11 septembre : Départ sauf 2 chiens qui ne présentent aucune nuisance à ce jour.

Chats errants :

Un courrier a été reçu le 31 août concernant la divagation de chats au lotissement des Acacias.

M. le Maire a contacté l’expéditeur du courrier le 3 septembre.

Mme l’Adjointe au Maire a contacté l’association « les moustaches du Berry » de Vierzon qui a accepté de les prendre à condition de les capturer et de les amener au refuge.

Le 11 septembre : Tous les chats errants (7) du lotissement des Acacias ont été capturés et sont arrivés au refuge des Moustaches du Berry samedi matin dans un état de santé satisfaisant.

**2021-28-INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L’ENVIRONNEMENT- DEMANDE D’AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DEPOSEE PAR LA SAS ENTREPRISE CASSIER.**

Vu l’arrêté préfectoral n°2021-0851 du 16 juillet 2021 prescrivant une enquête publique sur la demande d’autorisation environnementale présentée par la SAS Entreprise CASSIER relative au renouvellement partiel et à l’extension de la carrière de sables et de graviers qu’elle exploite au lieu-dit « Les Blitteries » sur le territoire de la commune d’Ennordres,

Vu le dossier de l’enquête publique, disponible en mairie d’Ennordres et sur le site internet de la préfecture du Cher,

qui a débuté le 30 août 2021 à partir de 15h00 et se termine le 30 septembre 2021 à 12h00, soit une durée de 32 jours.

Monsieur Eugène BONNAL a été désigné commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif d’Orléans

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de renouvellement et d’extension de la carrière de sables et de graviers exploitée par la SAS Entreprise CASSIER au lieu-dit « Les Blitteries » sur la commune d’Ennordres.**

**2021-29- CAUE 18 CREATION D’UN GROUPE DE TRAVAIL**

Mme MAGUIN Catherine, architecte au CAUE18 nous a fait parvenir son projet pour la restructuration de la Mairie, école et des espaces extérieurs.

Elle propose de constituer un groupe de travail afin de revoir le projet initial car depuis le logement 2 Place de la Mairie est loué.

Le groupe se réunira avec Mme MAGUIN en journée sur une durée d’environ 2h à chaque fois.

**A l’unanimité, le groupe est constitué de : M. Rodolphe MANDRA, M. Cyrille CLOZIER, Mme Sophie LE PELLEY DUMANOIR, M. Philippe LOHSE, et M. Nicolas MOREAU**

**COMMISSIONS COMMUNALES ET DELEGUES SUITE DEMISSION D’UN CONSEILLER MUNICIPAL**

Pour la distribution des informations à la population, Mme Armelle SOULAT se porte volontaire pour faire le quartier qui était attribué au conseiller municipal qui a démissionné (Route de Neuvy, Nançay et allée des Acacias).

**2021-30- DELEGUE DE LA COMMUNE POUR LE SYNDICAT SOLOGNE PAYS-FORT(ramassage scolaire)**

Suite à la démission d'un conseiller municipal, il faut nommer un nouveau délégué titulaire qui représentera la commune au Syndicat Sologne Pays-Fort.

Mme SOULAT Armelle se présente comme déléguée titulaire.

**Le conseil municipal vote et accepte, à l'unanimité, Mme SOULAT Armelle déléguée titulaire pour le Syndicat Sologne Pays-Fort.**

**2021-31- DELEGUE DE LA COMMUNE POUR LE C.I.T- Cher Ingénierie des Territoires**

Suite à la démission d'un conseiller municipal, il faut nommer un nouveau délégué titulaire qui représentera la commune au C.I.T Cher Ingénierie des Territoires.

Mme LE PELLEY DUMANOIR Sophie se présente comme déléguée titulaire.

**Le conseil municipal vote et accepte, à l'unanimité, Mme LE PELLY DUMANOIR Sophie déléguée titulaire pour le C.I.T Cher Ingénierie des Territoires**

**2021-32- DEMANDE D’AIDE FINANCIERE**

M. le Maire expose au conseil municipal les problèmes d’un habitant de la commune qui demande une aide financière pour l’entretien de son jardin.

Vu son état de santé, handicaps importants et ses problèmes financiers l’assistante sociale d’Aubigny-sur-Nère a pris contact avec la Mairie.

Un devis a été fourni par Isa Groupe qui s’élève à 83.10€ TTC.

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la demande d'aide financière.**

**QUESTIONS DIVERSES**

❶ Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées du Cher- PDIPR

Réflexion en cours sur de nouveaux parcours de randonnées à pied, à vélo ou équestre.

Le balisage des chemins sera refait en partenariat avec le comité des fêtes. Les plaques en métal seront confectionnées par une entreprise de Clémont.

❷ Les travaux sur le clocher sont en cours.

❸ La réception des travaux du forage a eu lieu lundi 27 septembre 2021 sans réserve.

La mise en œuvre du forage est prévue au cours de l'année 2022 en fonction de la délivrance des agréments et des autorisations administratives.

❹ Un trou s’est formé sur le parking de la salle des fêtes dû au passage du bus scolaire, il est proposé de reboucher et d’installer des plots amovibles.

❺ Voir si le portique des devins est réparable.

Fin de séance 21h00